PRIÈRES.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

Votre comité recommande que les documents suivants soient imprimés, savoir :-

## Sur référence, par la Chambre des Communes.

1. La preuve faite devant le comité d'Agriculture et de Colonisation par les divers professeurs attachés à la Ferme Expérimentale d'Ottawa jusqu'à concurrence de 500 exemplaires dans chaque cas, et que cette preuve soit publiée sous forme de bulletins séparés qui seront distribués par les soins de ces divers officiers; l'impression ci-dessus ne devant pas comprendre la preuve faite par le surintendant (Professeur Saunders) qui a déjà été publiée sous forme de bulletin.

2. 3,000 exemplaires de la preuve faite devant le comité par M. James Gordon Mowat sur la climatologie du Canada en ce qui concerne l'agriculture et l'horticulture. Cette dernière publication devant être distribuée en la manière ordinaire aux

membres du Sénat et de la Chambre des Communes.

Rapport et minutes de la preuve faite devant le comité spécial de la Chambre des Communes chargé de s'enquérir de toutes les accusations portées contre le député de la Division-Est du comté de Northumberland.

Rapport, minutes des séances et de la preuve, etc., du comité 'du Sénat sur les chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été référé le bill (No 82) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs."

Les divers rapports et minutes de la preuve faite devant les comités des

"Comptes Publics" et des "Privilèges et Elections."

Respectueusement soumis,

ROBERR READ, Président.

Alors sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, mercredi

prochain.

L'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Dickey, a proposé qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute correspondance échangée entre Son Excellence le Gouverneur général et le lieutenant-gouverneur de la province de Québec relativement au chemin de fer de la Baie des Chaleurs, et tous autres papiers et correspondance en la possession du gouvernement sur ce sujet.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue

dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneurgénéral par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du premier rapport du comité mixte des deux Chambres relatif à la bibliothèque du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Carling, il

a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits en comité général au bill (U) intitulé: "Acte concernant le délit de fraude envers le gouvernement."

Les dits amendemements ayant été lus la seconde fois, ils ont été agréés. Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Carling, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.